

PROGRAMME DE FORMATION

La détention de l'immobilier d'entreprise (hors démembrement)

13 décembre 2019

L'immobilier d'entreprise est le premier défi dans cette recherche de compatibilité des stratégies. Il sera question d'identifier les conséquences juridiques, comptables, fiscales et sociales des différents modes de détention de l'immobilier en pleine propriété et d'en dégager les points de synergies entre l'intérêt de l'entreprise et celui du chef d'entreprise.

Dates et Lieux	13 décembre 2019
Durée	2 heures
Horaires	10h00 - 12h00

Public	Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Type	Inter-entreprises
Pédagogie	Exposé et cas pratiques
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Prérequis	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissances de base en fiscalité du patrimoine,▪ Connaissances de base en lecture d'un bilan comptable▪ Connaissances de base en droit des contrats et des obligations,▪ Connaissances de base du régime juridique des sociétés,▪ Avoir une pratique du conseil patrimonial.
-----------	--



Intervenant

Sebastien GARCIA
Intervenant et Formateur

Objectif de la formation

- Identifier l'environnement juridique, fiscal, comptable et social concernant la détention d'un immeuble d'entreprise
- Comprendre les particularités sur chaque mode de détention de l'immobilier d'entreprise
- Identifier un ou plusieurs modes de détention à privilégier

Contenu pédagogique

- Introduction
 - Le marché de l'immobilier d'entreprise
 - L'investissement immobilier pour obtenir un rapport locatif
 - L'immobilier pour soi ou son entreprise
- Partie I – La détention directe de l'immobilier par l'entreprise dans son bilan
 - L'entrepreneur individuel
 - Conséquences juridiques / Comptable / Fiscales / Sociales
 - La société d'exploitation à l'IR
 - Conséquences juridiques / Comptable / Fiscales / Sociales
 - La société d'exploitation à l'IS
 - Conséquences juridiques / Comptable / Fiscales / Sociales
- Partie II – La détention de l'immobilier par l'intermédiaire du chef d'entreprise
 - La location nue de l'immobilier d'entreprise
 - Conséquences juridiques / comptables / fiscales (IR/IS) / sociales
 - La location équipée de l'immobilier d'entreprise
 - Conséquences juridiques / comptables / fiscales (IR/IS) / sociales
 - Le crédit-bail de l'immobilier d'entreprise
 - Conséquences juridiques / comptables / fiscales (IR/IS) / sociales
 - Le bail à construction de l'immobilier d'entreprise
 - Conséquences juridiques / comptables / fiscales (IR/IS) / sociales
- Conclusion
 - Quel type de détention choisir ?

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr